

Qui sommes-nous?

La Banque CIBC (CM: TSX, NYSE) est une institution canadienne de premier rang. Par l'intermédiaire de ses trois principaux secteurs d'activité, Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros, la Banque CIBC offre une gamme complète de produits et de services financiers à 11 millions de clients au Canada et partout dans le monde.

Principaux secteurs d'activité

- Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises
- Gestion des avoirs
- Services bancaires de gros

Mesures

(En date du 31 janvier)

	2013	2014
Total de l'actif	398,0 G\$	401,0 G\$
Dépôts	315,2 G\$	314,3 G\$
Prêts et acceptations	256,4 G\$	256,8 G\$
Ratio des fonds propres de première catégorie – actions ordinaires	9,4 %	9,5 %
Capitalisation boursière	35,4 G\$	34,5 G\$
Rendement total pour les actionnaires	18,41 %	-1,36 %

Notre stratégie

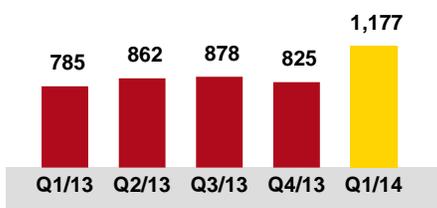
La CIBC souhaite être la banque chef de file pour ses clients. Nous avons adopté une stratégie axée sur le client qui crée une valeur pour l'ensemble de nos parties intéressées. Nous avons établi quatre objectifs pour l'entreprise :

1. Relations étroites et durables avec la clientèle
2. Croissance stratégique en tirant parti de nos compétences concurrentielles ou en améliorant ces dernières
3. Saine gestion du risque
4. Résultats constants et durables

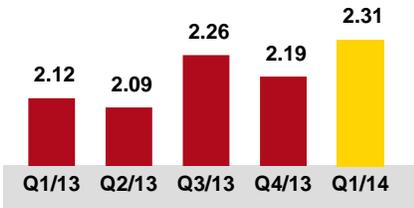
Pour atteindre nos objectifs d'entreprise, nous renforçons davantage nos activités au Canada et les étendons aux principaux centres mondiaux pour répondre aux besoins de nos clients.

Points saillants financiers

Bénéfice net enregistré (en millions de dollars canadiens)

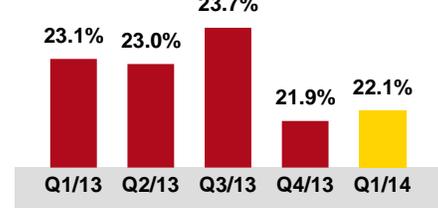


Rajustement du résultat par action¹ (en dollars canadiens)



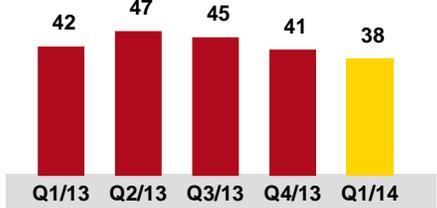
Objectif : Croissance du RPA de 5 à 10 %, par année, en moyenne

Rendement rajusté des capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires¹ (en pourcentage)



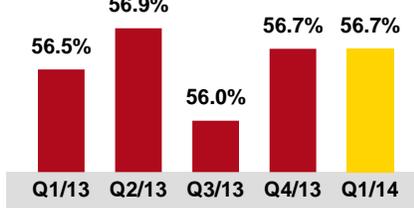
Objectif : Rendement moyen de 20 % durant le cycle

Ratio des pertes sur créances (en points de base)



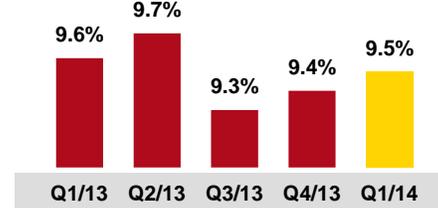
Objectif : inférieur à 60 points de base

Rajustement du coefficient d'efficacité (BIE)¹ (en pourcentage)



Objectif : Obtenir un classement médian parmi notre groupe de pairs du secteur

Ratio des fonds propres de première catégorie – actions ordinaires (Accords de Bâle III) (en pourcentage)



¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique Mesures non conformes aux PCGR à la section Notes aux utilisateurs du guide Information financière supplémentaire – T1 (page 1), que vous trouverez à l'adresse www.cibc.com.

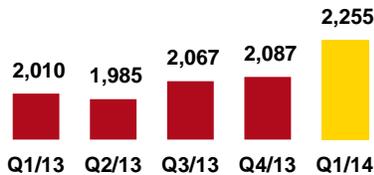


Faits saillants et rendement : T1 2014

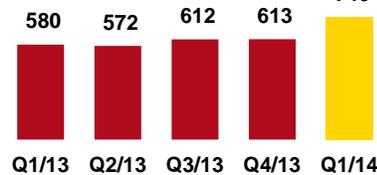
Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises

- Revenus de 2 255 millions de dollars et bénéfice net de 746 millions de dollars
- Bénéfice net rajusté de 643 millions de dollars
- A généré une croissance importante de l'offre relative aux paiements mobiles de pointe avec TELUS, permettant ainsi à plus de Canadiens de faire des paiements par téléphone
- A commencé à développer un nouveau partenariat avec la GTAA en obtenant l'exclusivité à titre d'institution financière commanditaire à l'Aéroport international Toronto Pearson
- Première à offrir la télésaisie des dépôts et le Dépôt électronique CIBC, permettant aux clients de la CIBC de déposer des chèques en prenant simplement une photo au moyen d'un téléphone intelligent

Revenus (en millions de dollars canadiens)



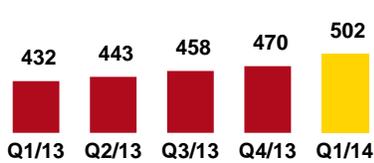
Bénéfice net (en millions de dollars canadiens)



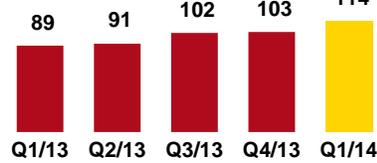
Gestion des avoirs

- Revenus de 502 millions de dollars et bénéfice net de 114 millions de dollars
- A effectué l'acquisition de Atlantic Trust, une société de gestion privée de patrimoine américaine avec plus de 24 milliards de dollars américains en actifs sous gestion, dans le cadre du plan stratégique visant à faire croître ses activités de gestion des avoirs en Amérique du Nord
- A atteint pour le 20^e trimestre consécutif des ventes nettes au détail positives de fonds communs de placement à long terme et a enregistré des ventes nettes de 1,2 milliard de dollars

Revenus (en millions de dollars canadiens)



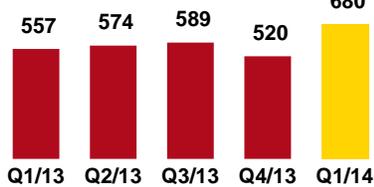
Bénéfice net (en millions de dollars canadiens)



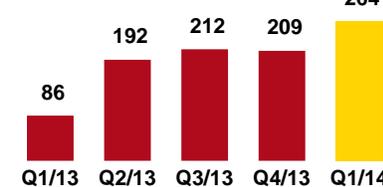
Services bancaires de gros

- Revenus de 680 millions de dollars et bénéfice net de 264 millions de dollars
- Co-syndicataire chef de file et co-responsable des registres pour le crédit renouvelable de 1,9 milliard de dollars américains de Progressive Waste Solutions
- Co-responsable des registres pour le premier appel public à l'épargne de 248 millions de dollars de Cardinal Energy
- Spécialiste en services financiers pour le compte de Penn-West Petroleum dans le cadre de la vente de son actif d'une valeur approximative de 500 millions de dollars en trois opérations distinctes
- Co-responsable des registres à l'offre d'obligations de 800 millions de dollars de TELUS

Revenus (en millions de dollars canadiens)



Bénéfice net (en millions de dollars canadiens)



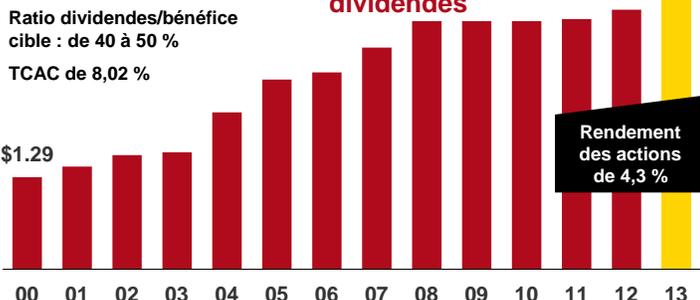
Renseignements destinés aux actionnaires

Cours de l'action

Période de cinq exercices se terminant le 31 janvier 2014



Historique des dividendes



Ratio dividendes/bénéfice cible : de 40 à 50 %
TCAC de 8,02 %

Rendement des actions de 4,3 %

* La CIBC a toujours versé des dividendes depuis son tout premier en 1868.

Coordonnées

Relations avec les investisseurs CIBC

Geoff Weiss, premier vice-président

Téléphone : 416 304-8726

Télécopieur : 416 980-5028

Courriel : investorrelations@cibc.com

Site Web : www.cibc.com/francais

Un mot sur les énoncés prospectifs

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sans de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans cette présentation, dans d'autres documents déposés auprès d'Authorities canadiennes en valeurs mobilières ou de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont formulés conformément aux dispositions des « règles refuge » et visent à être des énoncés prospectifs en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada et aux États-Unis, notamment la Private Securities Litigation Reform Act de 1995 des États-Unis. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et perspectives pour l'année civile 2014 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature, de même que de termes au futur et au conditionnel. En raison de leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et l'exhaustivité de nos modèles et processus liés à la gestion du risque et à l'évaluation; les changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, dont le Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et les règlements émis y afférents, les normes globales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire pour la réforme de la définition des fonds propres réglementaires des banques et de la liquidité et celles relatives au système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérées en fonction du risque et aux directives d'information, et leur interprétation, de même que l'orientation sur la réglementation relative au taux d'intérêt et à la liquidité; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence des modifications sur les normes comptables, les règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos cotés de crédit; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits intentionnels et de la guerre au terrorisme, de catastrophes naturelles, d'urgences en matière de santé publique, de perturbations occasionnelles aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers pour fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations éventuelles de nos systèmes et services en matière de technologie de l'information, y compris le risque en évolution de cyberattaque; les pertes subies en conséquence d'une fraude interne ou externe; l'exhaustivité et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties concernées; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous ou nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou par de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris l'augmentation du niveau d'endettement des ménages canadiens et la crise liée à la dette garantie par l'État en Europe; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés; notre aptitude à mener à terme nos stratégies, ainsi qu'à soutenir la réalisation et l'intégration des acquisitions et contreparties; et finalement, notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Ils doivent tous être considérés attentivement, et les lecteurs ne doivent pas se fier uniquement à ces énoncés. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif contenu dans le présent rapport ou dans d'autres communications, sauf à la fois l'exige.